

COMMUNE DE MALZÉVILLE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 27 JANVIER.2011

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : Jean-Pierre FRANOUX, Béatrice ANTOINE, Bertrand KLING, Jean-Pierre ROUILLON, Francine PIERRE, Jean-François PASQUET, Odile CHANDELIER, Daniel THOMASSIN, Bernard PIERRAT, Claudine JACQUEMIN, Michèle BONNENTIEN, Colette MESNIER, Malika TRANCHINA, Claude FINANCE, Pascal PELINSKI, Véronique DEVIGNES, Gérard VIRY, Jean-Marie HIRTZ, Bernard BRAUN, Yves COLOMBAIN, Marc BARRON.

Votants : 25

Conseillers absents excusés : Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER, François KLAEYLE, Samia MESSALTI, Christine SIEURIN, David CARABIN, Elsa PLUMIER, Geneviève FLEURY, Sophie WAKEFORD

Conseillers absents non excusés :

Procurations : François KLAEYLE à Véronique DEVIGNES,
Elsa PLUMIER à Jean-Pierre ROUILLON,
Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER à Colette MESNIER,
Geneviève FLEURY à Yves COLOMBAIN.

Secrétaire de séance : Bernard BRAUN

Date convocation : 20 janvier 2011

N°005/2011

Objet : Remboursement de sinistres par Groupama : dégât copieur KM 5050 et effraction véhicule
Rubrique : 7.6.1

Rapporteur : Jean-Pierre ROUILLON

Monsieur le Maire expose au conseil municipal deux sinistres pour lesquels des déclarations ont été réalisées auprès de notre compagnie d'assurances Groupama :

- Un dommage électrique sur le copieur KM5050 en mairie qui a nécessité le changement d'une pièce importante et pour lequel une indemnisation d'un montant de 825.50 € est proposée.
- Une effraction avec bris de glace sur le véhicule immatriculé 3782 ZY 54, affecté aux services techniques, qui a eu lieu le 30 juillet 2010 durant la manifestation des quartiers d'été avec bris de glace et pour laquelle une indemnisation d'un montant de 285.45 € est proposée.

Après avis favorable de la commission finances en date du 18 janvier 2011, le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter les indemnisations proposées et autorise Monsieur le Maire à signer les pièces de règlement.

Date : 27 janvier 2011

Lieu : Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Date de transmission à la Préfecture : 31 JAN. 2011

N° Accusé de réception : 2011 0127 - 11 - 0005 - DE

Affichage : - 1 FEV. 2011



Le Maire,
Jean-Pierre FRANOUX.